



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 10 mars 2025

Le 10 mars 2025 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 28 février 2025, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction	15
-------------------------------------	-----------

Présents à l'ouverture de séance	12
---	-----------

- ↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ Les Adjointes au Maire : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON
- ↳ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Henri MASSON, François RIGNOT, Martine LACROIX, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI, HERPE Aurélie

Absents excusés avec procuration	01
---	-----------

- ↳ Emilie LAVOREL donne procuration à Martine LACROIX

Absents	02
----------------	-----------

- ↳ Philippe CLERJON, Jessica DA COSTA

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).

(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)

Le quorum est atteint avec 12 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 février 2025
- Délibérations :
 - * n° 2025/03/01 : Affaires Générales – Approbation de la convention à passer avec l'Association Pour le Logement Savoyard/Agence Départementale d'Information sur le Logement (PLS.ADIL 74) pour l'année 2025
 - * n° 2025/03/02 : Ressources Humaines – Prestation d'action sociale – Mise en place des titres restaurant
 - * n° 2025/03/03 : Ressources Humaines – Recrutement d'un vacataire
- Informations diverses
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : Jacques JAMES.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2025
--

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 février 2025.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2025/03/01 : Affaires Générales – Approbation de la convention à passer avec l'Association Pour le Logement Savoyard/Agence Départementale d'Information sur le Logement (PLS.ADIL 74) pour l'année 2025

Voix POUR : 13
Voix CONTRE : ---
ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/03/02 : Ressources Humaines – Prestation d’action sociale – Mise en place des titres restaurant

Voix POUR : 13
Voix CONTRE : ---
ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/03/03 : Ressources Humaines – Recrutement d’un vacataire

Voix POUR : 13
Voix CONTRE : ---
ABSTENTION(S) : ---

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ Commission « Communication »

La prochaine réunion aura lieu le 14 mars 2025 à 10 heures.

2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »

La prochaine réunion aura lieu le 14 mars 2025 à 14 heures.

3°/ Commission « Finances »

Présenté par Madame la Maire

Monsieur Henri MASSON interroge sur l’ordre du jour de la prochaine réunion qui ne porte que sur les demandes de subventions.

Madame la Maire répond que la Commission Finances portera bien sur les demandes de subventions. Le budget sera examiné en Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

La prochaine réunion aura lieu le 14 mars 2025 à 9 heures.

4°/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »

Présenté par Madame Sandrine REBELLE

Plusieurs entretiens ont eu lieu pour le poste de Responsable des Services Périscolaires. D’autres sont à venir.

Un agent, recruté pour un poste au sein des Services Périscolaires, devait commencer ce jour. Il ne s’est pas présenté.

5°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

La Commission s’est réunie les 18 février et 05 mars 2025 et a traité les dossiers suivants :

5.1. Urbanisme

Le détail des dossiers d’urbanisme est à retrouver dans la rubrique « Informations Diverses »

5.2. Divers

5.2.1. Borne de recharge électrique

Les travaux sont terminés. La réception est prévue le 12 mars 2025.

5.2.2. Vidéoprotection

Le référent « sécurité » de la Gendarmerie a présenté, le 04 mars dernier, le diagnostic établi suite à sa visite sur site le 21 janvier 2025.

La prochaine réunion sera fixée en fonction de la réception des dossiers.

6°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

La prochaine réunion aura lieu le 11 mars 2025 à 18 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

En préambule, le Conseil Municipal condamne, à l’unanimité, les incivilités (panneaux volés, dégradés et aménagements de sécurité détruits) qui ont lieu Route de Proméry.

1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

Conseil Communautaire du 25 février 2025.

Ont notamment été traités les points suivants :

- étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur sur la Commune de CRUSEILLES
- Rapport d'Orientation Budgétaire

2°/ Urbanisme

Il est rappelé que les dossiers d'urbanisme sont portés à la connaissance du public :

- * par affichage en Mairie de l'avis de dépôt et de la décision rendue ;
- * par consultation auprès du secrétariat de Mairie à l'issue de l'instruction et dès lors que la décision a été rendue.

2.1. Déclarations Préalables

- * Dossier LEHMANN Pierre-André pour installation de huit panneaux solaires parcelles cadastrées section A n° 1673-1678 – 178, route des Frégnards
→ sans opposition le 13/02/2025
- * Dossier PESENTI Damien pour installation de seize panneaux photovoltaïques parcelles cadastrées section A n° 4096-4097 – 588, route des Caves
→ sans opposition le 17/02/2025
- * Dossier BOON William pour construction d'une piscine parcelle cadastrée section A n° 3502 – 244, route des Frégnards
→ rejet tacite pour incomplétude le 24/02/2025
- * Dossier ALPES SOLAIRE ENERGIES pour installation de quatorze panneaux solaires parcelle cadastrée section A n° 3911 – 65, chemin de Chantemerle
→ sans opposition le 21/02/2025
- * Dossier LAVOREL Olivier pour division d'un grand bâtiment en deux appartements, transformation d'une fenêtre en porte d'entrée parcelles cadastrées section A n° 2538-4120 – 128, route de Tettachenaz
→ sans opposition le 21/02/2025
- * Dossier ARMATAFFET Jean-Christophe pour rénovation complète de la maison existante parcelles cadastrées section A n° 808-809-810-811-812-1522-1587-1588-1851-1854 – 205, route de Gorgy
→ sans opposition le 24/02/2025
- * Dossier PESENTI Damien pour construction d'une piscine parcelles cadastrées section A n° 4096-4097 – 588, route des Caves
→ sans opposition le 24/02/2025
- * Dossier BARIATTI Louis, représentant de SOLELY, pour installation de dix-huit panneaux photovoltaïques parcelle cadastrée section A n° 3161 – 75, chemin des Ecoliers
→ sans opposition le 25/02/2025
- * Dossier COLLET-MATTRAS Stéphane pour installation de quatorze panneaux photovoltaïques parcelles cadastrées section A n° 2769-2887 – 1260, route de Ferrières
→ sans opposition le 25/02/2025
- * Dossier LEURS Frédéric, représentant d'ACTIV'ENERGY, pour installation de seize panneaux photovoltaïques parcelle cadastrée section A n° 2558 – 710, route de la Montagne
→ sans opposition le 25/02/2025

2.2. Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Une visite a lieu le 05 mars 2025.

3°/ Permanences des Elus

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi matin du mois.

Aucun rendez-vous durant le mois de février 2025.

4°/ Tribunal d'ANNECY (information générale)

- augmentation de 6 % des affaires nouvelles entre 2023 et 2024 (contentieux civil général)
- chiffres clés 2024 du pôle pénal :
 - * 20.239 procès-verbaux
 - * 1.448 gardes à vue
 - * 941 condamnés en matière correctionnelle
 - * 528 personnes déférées devant le Procureur de la République.

QUESTIONS DIVERSES

- 1°/ Monsieur Henri MASSON affirme que la Responsable des Services Périscolaires a été « poussée à partir ».
Madame Sandrine REBELLE répond que cette dernière n'a pas été « poussé à partir » et qu'elle a fait une demande de disponibilité pour raisons personnelles.
Monsieur Francois RIGNOT souhaite savoir qui a rédigé la lettre de demande de disponibilité.
Madame Sandrine REBELLE indique que celle-ci a été rédigée de manière manuscrite et signée par la Responsable des Services Périscolaires et envoyée par recommandé en Mairie.
- 2°/ Monsieur Francois RIGNOT interroge sur l'article du Dauphiné Libéré quant aux modalités de conventionnement avec la Commune d'ALLONZIER-la-CAILLE pour le centre de loisirs et souhaite savoir si les enfants de CUVAT y auraient accès. Il interroge également sur la présence d'une ligne sur le prochain budget.
Madame la Maire indique que le futur conventionnement, proposé par la Commune d'ALLONZIER-la-CAILLE, devrait être similaire à celui qui existait auparavant entre les Communes de CUVAT et CRUSEILLES.
Une somme sera bien inscrite au budget 2025 comme c'était le cas pour le conventionnement avec la Commune de CRUSEILLES.
- 3°/ Monsieur Francois RIGNOT souhaite savoir quand sera réparé le lampadaire Route de Burgaz en face de l'Impasse du Chef-lieu.
Madame la Maire indique que la gestion de l'éclairage public relève d'Energie et Services de SEYSSEL et que le luminaire sera probablement installé à la fin des travaux de réhabilitation de la maison située à proximité.
- 4°/ Monsieur Francois RIGNOT souhaite savoir comment va être diffusée l'information sur la réunion publique relative à la Route de Proméry.
Madame la Maire indique qu'un flyer sera mis dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune et qu'une diffusion sera également faite sur les médias communaux.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 07 avril 2025 à 20 heures**

Séance levée à 20h40.

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL



LE SECRÉTAIRE
Jacques JAMES